

Livret d'Accueil 2026



**Bretagne
Tiers-Lieux**

Livret d'accueil

Des membres du réseau

Bretagne Tiers-Lieux

Bienvenue,

Découvrez et Participez

BRETAGNE TIERS-LIEUX

Introduction

Initié par un collectif fondateur.rice.s de tiers-lieux et réseaux, le projet Bretagne Tiers-Lieux est depuis 2021 une association de préfiguration. Le but de cette association est de fédérer les tiers-lieux bretons dans leur diversité autour d'une communauté d'entraide, capable de porter une parole commune et une offre d'accompagnement et de développement des tiers-lieux bretons.

Au fil du temps et des rencontres, Bretagne Tiers-Lieux s'est constitué en fédérant les tiers-lieux bretons dans leur diversité (jeunesse, culture, fablab, coworking...). Bretagne Tiers-Lieux c'est aujourd'hui un collectif qui rassemble plus de 100 membres différents.

Le réseau continue donc à se structurer, dans son fonctionnement, ses missions, et partenariats. L'idée est bien de continuer à faciliter la participation au réseau, et pour cela, d'explicitier au maximum son fonctionnement, ses instances et ses projets.

Sommaire



Contexte



Histoire



Manifeste



Chiffres et axes clés



Gouvernance



Fonctionnement



Les Groupes travail



Les groupes projets



Les services et outils



La communauté

Contexte

Il est constaté depuis quelques années sur le territoire breton, à l'image du territoire national, une forte émergence des tiers-lieux, aux thématiques et enjeux variés.

Les tiers-lieux se caractérisent par leur capacité de mobilisation, de collaboration, d'innovation et constituent des espaces de rencontres, d'entrepreneuriat, d'apprentissage, d'exploration, de recherche et de création artistique. Ces tiers-lieux sont amenés à devenir des acteurs clés du développement des territoires. Encouragés ainsi par les pouvoirs publics comme leviers de revitalisation territoriale, leur mise en réseau et leur accompagnement sont les clés de réussite de leur durabilité et adaptabilité.

Chaque tiers-lieu de par son statut, son inscription au sein d'un territoire donné et des connexions avec son écosystème répond à des enjeux qui lui sont propres. Pour autant, des valeurs communes les rassemblent (animer, innover, partager, échanger, créer...) permettant ainsi leur synergie.

L'intention des fondateur.ice.s de Bretagne Tiers-lieux est de créer un cadre favorable entre les parties prenantes des tiers-lieux pour accompagner et outiller les acteur.ice.s existant.e.s et faciliter l'émergence de nouveaux acteur.ice.s, au service du développement du territoire breton.

Une politique publique en construction

Au niveau national avec France Tiers-Lieux :

- 300 lieux-ressources dits « Fabriques de territoire » ont été labellisés par l'État en 2019-2021.

5 annonces ont été faites par le Premier Ministre en août 2021 :

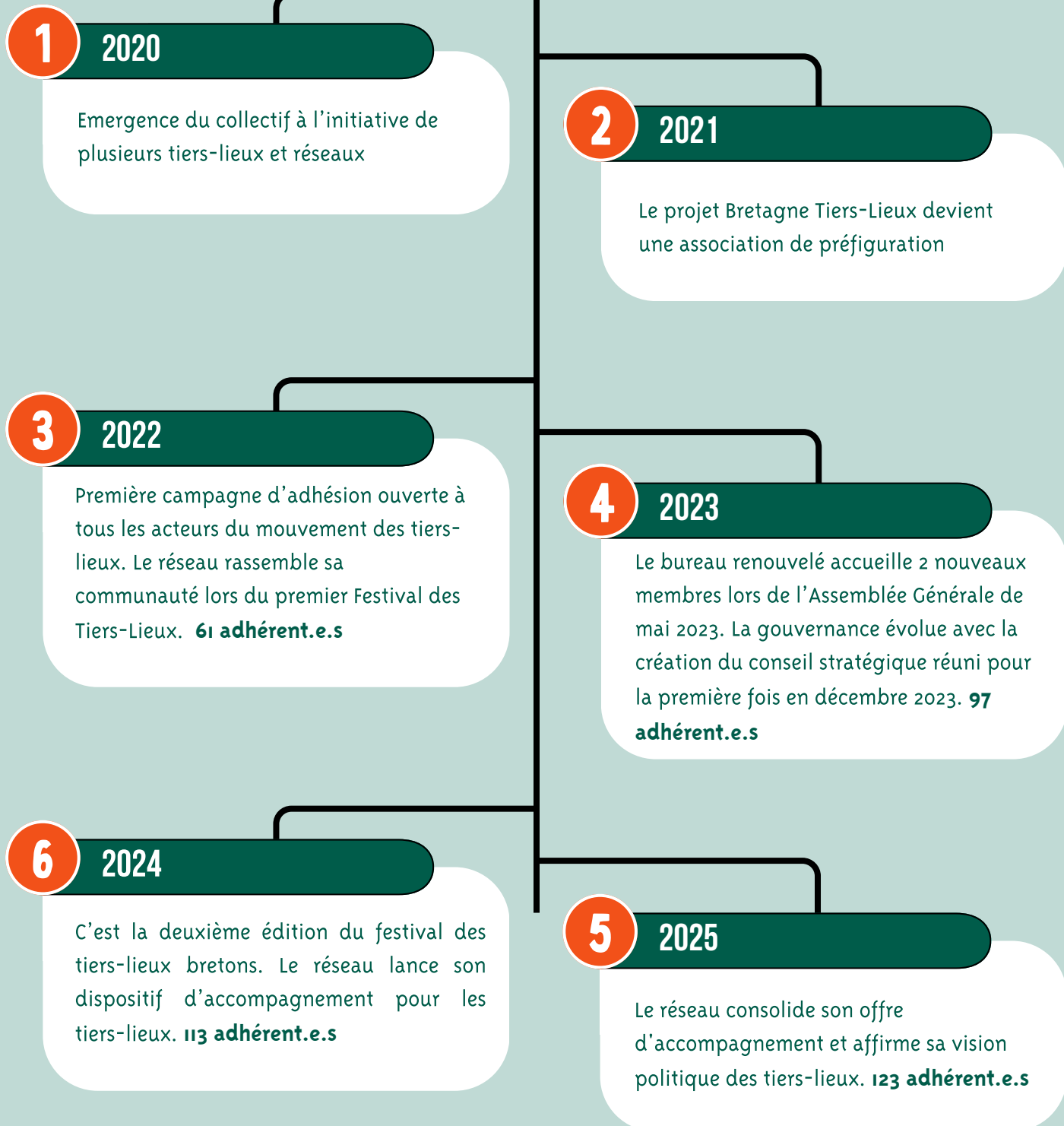
- Création de 100 « Manufactures de proximité », des tiers-lieux de production ;
- Développement de la formation professionnelle dans les tiers-lieux ;
- Financement de 3 000 missions de service civique ;
- Formation des conseiller.ères numériques France Services au sein des tiers-lieux ;
- Renforcement du maillage national et territorial du réseau des tiers-lieux.

Au niveau régional, Bretagne Tiers-Lieux a contribué à l'écriture d'un AMI sur le développement de la formation à distance dans les tiers-lieux (Deffinov).

Depuis 2022, l'association défend notamment auprès de la Région Bretagne :

- Le soutien à la dynamique de réseau régional
- Le début d'une politique régionale globale en faveur des tiers-lieux
- Le développement des cadre d'échanges entre élu.e.s et porteur.se.s de projets de tiers-lieux

HISTOIRE



Le manifeste du réseau

Notre vision des tiers-lieux

A la demande de l'Assemblée Générale 2023, le réseau a retravaillé son manifeste avec le conseil stratégique, le bureau et l'équipe salariée pour le présenter et voter son adoption en Assemblée Générale Ordinaire, en janvier 2024

L'association est soucieuse de se doter d'un manifeste dans lequel elle affirme la raison d'être de son action et son identité, **elle pose des repères stables** afin de faciliter l'appropriation par tou.te.s de la **culture** "tiers-lieu" et l'engagement de son collectif d'adhérent.e.s. Il ressort ainsi l'importance d'identifier et de qualifier le processus tiers-lieu, au sens de Bretagne Tiers-Lieux :

1

Du "faire tiers-lieu" dans un lieu repère

Si le concept de tiers-lieu peut être assimilé à un processus continu basé sur des méthodes collaboratives et expérimentales, **il revient dans sa nature première d'être associé à un lieu physique**. C'est autour du lieu que les usages et les activités se forment. Si le lieu n'existe pas toujours au démarrage, le processus collectif doit aboutir à sa création sur un territoire donné. En chemin, il peut y avoir des lieux éphémères, mobiles, qui participent à la consolidation du collectif. Si des actions itinérantes peuvent être des tiers-lieux, elles sont rattachées à un lieu physique existant ou en devenir.

2

Un modèle économique au service d'un projet social

Nous pensons les tiers-lieux comme des espaces de réflexion et d'action qui amènent à une **dynamique de transformation au service de leur territoire**. Leurs actions sont étroitement liées à l'environnement géographique, social, culturel, économique et démographique et aux besoins de leur territoire et de ses habitant.e.s. À ce titre, les tiers-lieux n'ont pas pour objectif principal la recherche de profit et s'appuient sur un principe de lucrativité limitée, **mettant leur rentabilité au service de leur finalité sociale**.

3

Des espaces d'expérimentation et de coopération vers de nouveaux possibles

Les tiers-lieux sont des **espaces collectifs d'expérimentation** au sein desquels se réinvente la manière d'imaginer et de porter des actions d'intérêt général, au regard des défis de la transition (économique, sociétale, environnementale, culturelle...) vers de nouveaux possibles, plus durables et plus collectifs. **Ils s'inscrivent ainsi en complémentarité avec les acteurs (publics et privés) du territoire pour faire ensemble et invitent au faire autrement**.

4

Des lieux d'émancipation individuelle au sein d'une dynamique collective

Les tiers-lieux portent l'ambition de nourrir le **parcours d'émancipation de l'individu** favorisant ainsi sa capacité d'auto-détermination. Cette dimension individuelle s'associe étroitement à la **dimension collective** des tiers-lieux qui apporte un **cadre de réflexion, d'action et de décision ouvert** à chacun.e. Cette expérience collective contribue ainsi à l'**esprit d'ouverture, de lien social, de faire ensemble**.

5

Des espaces d'ouverture favorisant l'hybridation

Les tiers-lieux, en tant qu'espace collectif de transformation, ont vocation à passer d'une logique de silo vers **une logique de transversalité et d'hybridation**. Ils veillent ainsi à diversifier leurs usages et activités pour favoriser ainsi la mixité des publics et la diversité des rencontres. Les tiers-lieux sont des **lieux de sociabilité, d'apprentissage, portant des valeurs d'accueil, d'hospitalité, de partage**.

Chiffres et axes clés

Les axes stratégiques

- Animation, mise en réseau et outillage des tiers-lieux
- Plaidoyer, recherche et innovation pour les tiers-lieux
- Formation et accompagnement par et pour les lieux
- Ancrage local et gouvernance contributive

Les projets emblématiques de 2022 à aujourd'hui :

- Le planning annuel des rencontres organisées par le réseau avec : des remue-méninges thématiques, des visites apprenantes, des fenêtres ouvertes, un festival bisannuel et l'impulsion de collectifs sectoriels et locaux
- La formation Piloter un Tiers-Lieu session #1, #2, #3 #4 à venir
- Recensement et création d'un panorama et d'une cartographie des Tiers-Lieux
- Le développement et l'accompagnement des projets Deffinov
- L'expérimentation de visites apprenantes pour élu.e.s et agents publics
- Le développement de l'offre de services (formations courtes, fenêtre juridique, déploiement du co-développement et du compagnonnage)
- Le développement de la communication auprès des lieux et des institutions
- Les relations avec les institutions régionales pour structurer une politique publique
- Un nouveau site internet, le déploiement des réseaux et une expérimentation podcast
- Mise en place par le réseau du programme "Accompagner les tiers-lieux" déployé par France Tiers-Lieux
- Evaluation des projets Deffinov
- Mise en place du parcours "prendre soin"
- Lancement du kit d'outils politiques

LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU

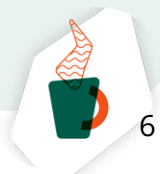
123 membres dont 60
tiers-lieux

Un budget de
200K€ en 2025

+ de 5000 abonné.e.s
à la newsletter

3 salariées (2,8
ETP)

+ de 9000
abonné.e.s sur
LinkedIn



Gouvernance

Les membres du bureau

Le bureau de Bretagne Tiers-Lieux est constitué de 6 membres et se réunit toutes les 6 semaines. Le bureau vote les orientations stratégiques de l'association, dont les actions sont déployées par les groupes projet. Il représente l'association lors des rencontres extérieures ou auprès des partenaires, en binôme avec les salariées. Il est également chargé du suivi administratif, financier et RH du réseau.

Un des membres du bureau siège au conseil d'administration de l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL).

2025 a été marquée par un renouvellement des membres du bureau lors de l'assemblée générale du 17 Juin avec l'arrivée de Julia Laot et Charles Thouny et le départ de Jérémie David, Maud Bataille et Olivier Audet



Akira Lavault : Co-fondatrice encadrante technique d'insertion espaces verts et bâtiments. Maison Glaz (56)



Mona Eugène- Maestracci : Codirectrice du 4BIS (35)



Séverine Martinez : Coordinatrice tiers-lieu Keranden / déléguée générale cofondatrice association La Serre (29)



Julia Laot, Coordinatrice et Co-fondatrice de FLUX (29)



Charles THOUNY Administrateur et chargé de développement de l'Argonaute & Co (56)



Marie Bauduin : Co-fondatrice et co-directrice - ESS Cargo & Cie (35)

Gouvernance

Le schéma de la gouvernance

Le comité de coordination / bureau

composé des membres du bureau, des salariées et des référent.e.s des GP disponibles.

*Se réunit pour suivre les projets des diverses instances de façon opérationnelle.





PARTENAIRES

Kengo, Pôle ESS, Bruded, Collectif festival, Coop'Esquem Résille, CRESS, Collporterre, HYBRIDES, France Active, Tag, Sciences po, chercheurs...

FINANCEURS

Banque des territoires
Agence Nationale de la cohésion des territoires
SGAR - DREETS
Région Bretagne

INTERNES

Salariées
Bureau
Conseil stratégique
Groupes projets

CITOYEN.NE.S

étudiant.e.s
porteur.e.s de projets
demandes entrantes

MEMBRES BRETAGNE TIERS-LIEUX



123 membres
40 contributeur.ice.s
aux projets

RESEAUX THEMATIQUES

Café asso
coworking rennais
Fablab
Recyclerie
Supermab

ACTEURS PUBLICS

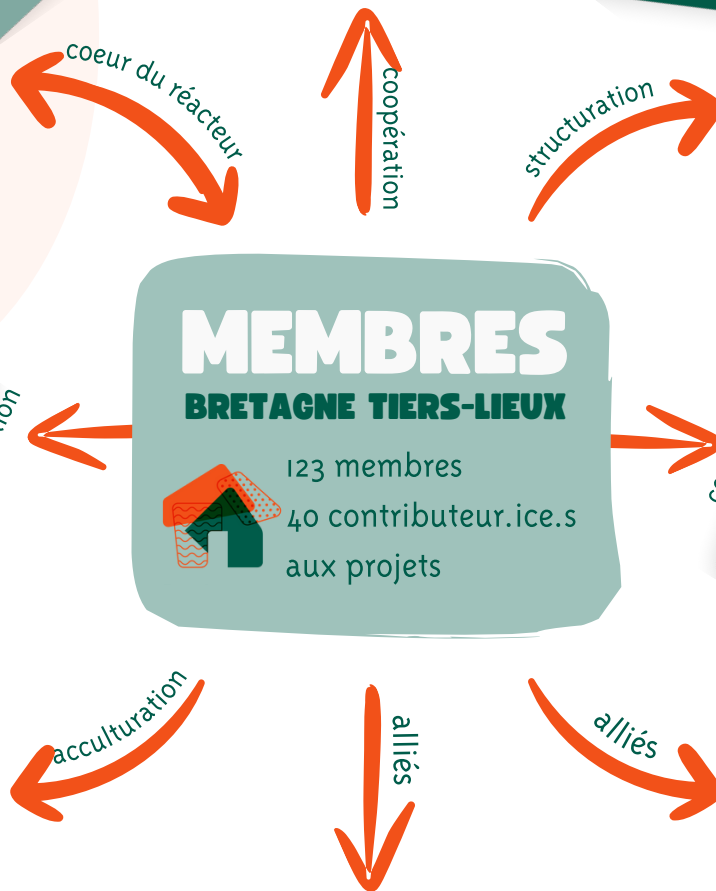
Région Bretagne
Banque des territoires
DRAC
Technicien.ne.s PVD
Collectivités locales :
élu.e.s, technicien.ne.s

RESEAUX NATIONAUX

Association Nationale des
Tiers-Lieux
GIP France Tiers-lieux
Agence Nationale de la
cohésion des territoires

RÉSEAUX REGIONAUX

plaidoyer
échange



L'équipe salariée



Lucie Bruyet

Directrice et chargée de formation

lucie@bretagnetierslieux.bzh



Youna Kervestin

Chargée de communication

youna@bretagnetierslieux.bzh



Olympia Roumier

Chargée d'animation et d'accompagnement

olympia@bretagnetierslieux.bzh

Comment devenir bénévole ?



Lorsque vous devenez membre de l'association, vous obtenez le droit de vote lors de l'assemblée générale ainsi que l'accès aux services spécifiques (newsletters internes, formations..)

Être bénévole c'est :

- S'investir dans les instances de gouvernances et groupes projet du réseau.
- Représenter le réseau lors d'événements, de formations, de rencontres...
- Participer et devenir référent.e au sein du réseau national : se rendre aux réunions, transmettre les informations, faire le lien avec les actions régionales.

Être membre c'est :

Avant tout être présent.e aux rencontres, contribuer aux échanges par mail et Slack, s'entraider, partager des documents et outils, nourrir le réseau, faire des propositions...

* Nous accueillons toutes propositions de projet collectif et de mutualisation, rien n'est figé, nous sommes à l'écoute de vos envies.

Comment participer ?

Toutes les rencontres et actions du réseau sont organisées selon les envies et implications des membres au sein des groupes projet. Tous les membres sont les bienvenus au sein de ces espaces de coopération ! N'hésitez pas à demander des renseignements à l'équipe salariée si l'un de ces espaces vous intéresse pour vous investir au sein du réseau.

Il y a deux types de groupes au sein du réseau :

Les GP (groupe projet)

Créés à l'initiative d'un groupe de tiers-lieux, volontaires pour avancer sur une action spécifique.

Par exemple : le groupe projet séminaire s'est créé suite à la demande de plusieurs membres pour travailler sur un catalogue commun présentant les offres de location d'espace en tiers-lieux.

Les GT (groupe travail)

Créés par le bureau du réseau sur des sujets plus larges et stratégiques à long terme pour le réseau.

Au sein de ces groupes, il est possible de s'investir de diverses manières :

Participant.e : en vous connectant sur les visios de transmission d'infos et d'échanges pour participer aux réflexions, alimenter les discussions, donner des idées...

Contributeur.ice : en participant activement aux projets du groupe, en intervenant sur des rencontres, en produisant des livrables, en donnant du temps sur des outils...

Coordinateur.ice : en coordonnant le groupe de façon plus autonome, en relançant le groupe pour les échanges visios, en faisant l'ordre du jour, en animant les réunions...

Comment ça se met en œuvre ?

Ces implications se précisent officiellement lors des visios d'échanges des groupes.

1

Au sein des groupes, dès lors qu'un projet collectif est validé par les membres, un budget contributif peut être affecté soit sur l'enveloppe disponible, soit en allant solliciter des fonds dédiés à l'action auprès de nouveaux partenaires. La rétribution des membres pour leur temps de travail sur ces projets dépend du degré d'implication : contributeur, coordinateur, ou expertise sous forme de prestation.

2

Une fois cette enveloppe validée et les personnes référentes identifiées, un document excel commun pour suivre vos heures de contribution vous sera transmis par le réseau. Afin de faciliter le suivi des heures et donc la rémunération potentielle, un tarif horaire TTC est également fixé par le réseau.

3

Charge à chaque membre d'envoyer une facture au réseau, en fin d'année civile, regroupant l'ensemble de ses heures de contribution.

Tarifs

250 en coordination, soit 36 euros/h.

150 en contribution, soit 21,50 euros/h.

Ordre de grandeur (pour donner une idée) :

- le réseau estime qu'une contribution à un projet peut correspondre à 4 x 7 heures de contribution sur une année.
- le rôle de coordination est estimé à 2 jours par mois (hors période estivale) en rythme de croisière pour chaque coordinateur.ice.

Découvrez-en plus sur le budget contributif

[ici, sur Movilab](#)

Les groupes de travail en 2026

Accompagnement par et pour les tiers-lieux

Contactez
Olympia

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Remontée des besoins autour d'expertises techniques. Ex : fenêtre juridique
- Expérimentation de nouveaux formats d'accompagnement collectifs et individuels, type "coaching"

Participez aux réflexions sur les nouveaux services aux porteurs de projet, proposez des visites inspirantes, proposez des co-développement entre pairs...

Formation par et pour les tiers-lieux

Contactez
Lucie

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Programmation des formations courtes : remontée des besoins, veilles sur les expertises à mobiliser, ...
- Réflexion autour d'un catalogue des formations ou de mutualisations autour de la formation

Participez aux réflexions sur les nouvelles offres de formations à destination des membres ainsi que sur la mise en valeur des formations du secteur

Acteurs Publics

Contactez
Lucie

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Représentation du réseau à divers événements
- Impulsion d'une communauté d'acteurs publics engagés en faveur des tiers-lieux
- Création de formations adaptées aux élus et agents des collectivités
- Ecriture du plaidoyer régional

Représentez le réseau sur votre territoire, participez au traitement des données du panorama, développez des formats inspirants pour les élus et devenez référent.e du GP !

Communication et mise en valeur

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Veille des ressources, veille AAP et autres actualités
- MAJ de la cartographie
- MAJ du site internet
- Mise en avant des actus
- Facilitation graphique des projets, fiches tiers-lieux, podcast...

Contactez
Youna

Envoyez des actualités au réseau, échangez entre pairs sur Slack, remplissez votre fiche de présentation et devenez référent.e du GP !

Animation et mise en réseau

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Présentation du réseau : Bienvenue à Bord !
- Accueil des adhérents, premiers entretiens et suivi des besoins
- Réflexion sur la programmation annuelle des événements
- Organisation de rencontres régionales, interventions et animation d'ateliers
- Suivi des collectifs sectoriels et locaux

Contactez
Olympia

Représentez le réseau sur votre territoire, développez de nouveaux formats de rencontres, imaginez d'autres espaces d'échanges entre pairs sur des enjeux spécifiques

Les groupes projets en 2026

Commercialisation des espaces

- Mise en avant des activités de location d'espace des tiers-lieux.
- Réalisation d'une plaquette séminaire en tiers-lieu
- Développement d'un page web pour valoriser l'offre des lieux

Contactez
Youna

Prendre soin

- Réalisation d'un parcours 'Prendre Soin' à destination des équipes de tiers-lieux
- Travail sur les conditions de travail en tiers-lieux et la prévention des risques psycho-sociaux
- Echange sur les formats à exploiter et les ressources déjà existantes

Contactez
Olympia

Les outils et services membres

Une fois adhérent.e, vous avez accès à divers outils et services spécifiques :



Formations courtes, fenêtre juridique, Parcours Prendre Soin, Kit D'outils politiques, informations en amont pour chaque projet (rencontres, formation, recensement des tiers-lieux, etc...)

Et surtout, un accès au réseau beaucoup plus fluide, n'hésitez pas à contacter les salariées en cas de besoin de mise en relation :



Au fil de l'eau : sur **Slack** et dans les rencontres générales de l'association

Nous utilisons Slack, un outil de messagerie à distance qui fonctionne sur ordinateur et sur téléphone. Tous les membres sont invités à le rejoindre, quel que soit leur niveau de contribution, pour y partager des ressources, s'entraider et collaborer sur des projets communs.

L'équipe envoie régulièrement une **newsletter interne** à l'ensemble des membres de l'association avec les avancées des différents projets, les appels à contribution et actualités de la communauté. Une newsletter externe, accessible à tous.tes regroupe les informations générales (AAP, rencontres, actualités...)



Pour avoir plus d'infos sur les projets, vous pouvez contacter les **GP existants**, en écrivant aux personnes qui les coordonnent, les documents du groupe vous seront transmis. Vous pouvez également proposer un projet en créant un nouveau GP.

Les documents utilisés par tous.tes sont stockés sur Drive (en attendant une future solution plus libre), où on retrouve des ressources partagées ainsi que les statuts de l'association, les PV d'AG, le manifeste et l'annuaire des membres.



Pour toutes autres infos, sur le site internet, vous avez accès aux événements, rencontres, formations, panorama des tiers-lieux, histoire, manifeste de l'association, livrables et podcasts...

Tous les événements et rencontres sont également communiqués sur nos réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn), vous y retrouverez les liens d'inscriptions et présentations.



Pour plus d'informations sur la diversité des tiers-lieux bretons, découvrez [ici le panorama des tiers-lieux bretons](#). (qui sera mi à jour en 2026!)

N'oubliez pas, la première pierre d'un réseau : c'est la communauté, venez aux rencontres, échangeons et partageons !

Pour rencontrer les membres du réseau, vous retrouver et échanger entre pairs, il y a plusieurs types de rencontres :

Les visio **Bienvenue à Bord !** sont là pour vous accueillir, cette visio d'une heure organisée tous les deux mois est une première porte d'entrée



Réalisez des **visites apprenantes** dans les tiers-lieux du réseau, volontaires pour répondre à vos questions sur leurs expériences



Au local, en lien avec les **pôles ESS**, découvrez votre collectif local de tiers-lieux et porteurs de projets pour des créer de l'entraide, des consortiums et des mutualisations directes



Si vous souhaitez des **rencontres entre pairs** sur un domaine spécifique (littoral, alimentation, jeunesse...), les **collectifs sectoriels** se développent aussi



Pour de plus grandes rencontres régionales, les **remues méninges** sont là ! Organisés selon vos **retours et attentes**, ils répondent à de grands sujets transversaux et regroupent tiers-lieux, porteurs de projets mais aussi acteurs concernés par la **thématique**



Participer à divers temps au régional et/ou national, dans les **groupes de travail**



Sans oublier **l'Assemblée Générale** annuelle, le **festival** bisannuel des tiers-lieux bretons, les **instances internes**, les **fenêtres juridiques**, les **formations** et autres formats d'entraide collective...



Comment faire ?

Vous pouvez participer à ces rencontres mais aussi vous proposer pour animer un temps, un atelier, accueillir une rencontre, soumettre un thème, communiquer dans votre réseau, vous engager au sein d'un GP ou du bureau, etc. Rendez-vous [ici sur notre site](#) pour découvrir les compte-rendus des rencontres passées et les invitations aux rencontres à venir.



Adhérer à Bretagne Tiers-Lieux

Que vous soyez un tiers-lieu bien établi, un.e porteur.se de projet ou simplement un sympathisant.e souhaitant soutenir la dynamique, vous avez toute votre place au sein du réseau Bretagne Tiers-Lieux.

Bretagne Tiers-Lieux, c'est un réseau fait **par et pour les tiers-lieux**, un espace d'entraide, de partage rien que pour ses adhérent.e.s.

Il a été défini 3 catégories d'adhérents :

- Les "**membres tiers-lieux**" qui s'engagent d'ores et déjà dans les valeurs du faire tiers-lieu,
- Les "**jeunes pousses**", des porteurs de projet ou des structures déjà existantes qui vont vers le faire tiers-lieu,
- Les "**sympathisant.e.s**", personnes physiques ou morales, travaillant aux côtés de l'écosystème tiers-lieu et pour son développement.

Les offres spéciales adhérent.e.s

Tiers-lieu

- Accès aux formations courtes
- Fenêtre juridique
- Codev d'urgence
- Apparition sur la cartographie des tiers-lieux bretons
- Participation aux groupes projets

Jeune pousse

- Appel de bienvenue
- Accès aux formations courtes
- Fenêtre juridique
- Participation aux groupes projets

Sympathisant.e

- Appel de bienvenue
- Participation aux groupes projets
- Soutien et participation au réseau

La grille des cotisations

Peu importe à quelle "catégorie" vous adhérez, la cotisation s'adapte à votre statut :

- 100€ **P.morale avec plus de 5 salarié.e.s**
- 50€ **P.morale avec moins de 5 salarié.e.s**
- 10€ **Personne physique**

**Vous souhaitez adhérer au réseau ?
il vous suffit de remplir le
formulaire ci-dessous!
Les adhésions se font par année
civile.**

Rejoignez-nous

POUR RESTER EN CONTACT



Rendez-vous sur notre site internet et abonnez-vous à notre lettre d'info :

bretagnetierslieux.bzh



Pour nous contacter :

contact@bretagnetierslieux.bzh

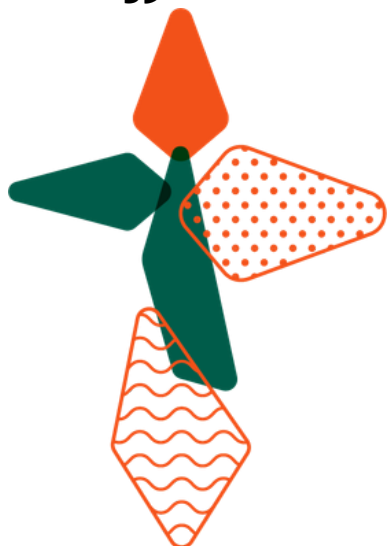


Adresse postale :

La Cordée

1, Carrefour Jouaust

35000 Rennes



**Bretagne
Tiers-Lieux**